

**HUIT (8) CONCOURS D'AGILITÉ
TOUTES RACES**



*Samedi 6 juin et dimanche 7
juin 2026*

Inscriptions limitées

Évènements tenus conformément aux règles du Club Canin Canadien

Par le CLUB ÉDUCATION CANINE DE L'ESTRIE

En collaboration avec le Club d'agilité de la Montérégie

PROGRAMME OFFICIEL

Lieu du concours		Dates	
Club d'agilité de la Montérégie 46, rue Principale Saint-Basile-le-Grand, QC, J3N 1M3 Surface gazonnée, clôturée		Ouverture des inscriptions : 21 avril 2026 à 19h Fermeture des inscriptions : 24 mai 2026	
Club Éducation Canine de l'Estrie - Exécutif		Comité du concours	
Président : Jonathan Carrier Vice-Présidente : Sandra Currier Secrétaire : Francine Lalonde Trésorière : Francine Lalonde		Présidente du concours : Lynne Bessette Secrétaire du concours : Josée Pellerin concours@club-agilite-monteregie.ca	
Club Canin Canadien	Président CCC, Québec	Conseil d'agilité du CCC, QC	
Directrice générale : Natalie Tarini ED@ckc.ca	Sylvain Sirois zone3director@ckc.ca	Marie-Josée Thuot agile.kirk@videotron.ca Wanda Brown wbrown@iconsultation.ca	
JUGES		VÉTÉRINAIRE	
Francine Lalonde		Hôpital des animaux de compagnie 1525, rue des Vétérinaires, Saint-Hyacinthe, QC J2S 8H5, 450-778-8111	
Kristen Locke jugé par Carole Côté		Centre d'urgence DMV-SUD 1655, boul. des Promenades, St-Hubert, QC J3Y 5K2, 514-633-8888, 1-800-463-8555	



Frais d'inscription

- **Inscription par AgilityRocks**
- Si votre inscription est retenue, vous recevrez une pré-confirmation vous indiquant le montant et le mode de paiement dans un délai de 48 hrs.
- Les changements ou ajouts se feront via la secrétaire du concours.
- Votre inscription sera valide à la réception de votre inscription **et de votre paiement.**
 - Par classe : **22 \$**
 - 4 classes pour un même chien le même jour : **82 \$**
 - 8 classes pour un même chien : **160 \$**
- Frais supplémentaires pour chien en attente de numéro d'enregistrement (**par concours**) : **11.50 \$**
- Les chiens de races croisées ainsi que les chiens de races non reconnues qui sont enregistrés au CCC et possèdent un numéro de compagnie (CCN) peuvent participer.
- Des frais de **15 \$** seront facturés pour les chèques sans provision.

Inscription

- Seuls les chiens déjà enregistrés individuellement dans le registre du CCC ou qui sont qualifiés pour un tel enregistrement, peuvent être inscrits aux concours.
- Les formulaires d'inscription doivent être remplis dans les moindres détails. Les participants seront responsables de toute erreur commise lors de l'inscription.
- Aucune inscription ne sera acceptée sans être accompagnée du paiement des frais d'inscription. Les inscriptions incomplètes seront retournées.
- La présentation d'un chèque non encaissable en vue de payer les frais d'inscription est considéré comme un défaut de paiement des frais d'inscription et par conséquent, est considéré comme infraction passible de mesures disciplinaires et d'annulation de distinctions, de prix et de pointage.

Droit de participation pour non-membre CCC

- Les Canadiens qui ne sont pas membres du CCC doivent payer un droit de participation annuel pour non-membre pour tout prix et titre. Le droit sera le même que le droit prélevé pour un numéro d'inscription à l'événement. Pour protéger les prix et les titres obtenus, un non-membre doit choisir soit de devenir membre du CCC, soit de payer le droit de participation pour non-membre. Le non-respect de cette obligation dans un délai de 30 jours de la notification entraînera l'annulation de tous les prix et les titres obtenus. Ces droits ne s'appliquent qu'aux chiens qui sont la propriété exclusive des non-membres du CCC. Ils ne sont pas exigés pour les membres du CCC.
- Vous trouverez plus d'informations sur le site : <http://www.ckc.ca>

Chiens de race croisée et de race non reconnue aux événements de performance de CCC

- Pour avoir le plaisir de participer aux événements du CCC, les propriétaires de chiens de race croisée ou de race non reconnue doivent faire une demande pour un numéro de compagnon canin (NCC) et satisfaire aux critères d'admissibilité qui figurent dans la politique sur le programme Compagnon canin. <https://www.ckc.ca/fr/Files/Formulaires-du-CCC/Services-aux-membres/Enregistrement/Demande-de-numero-de-compagnon-canin-No-101-14-06>
- Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service aux membres au 416-674-3699 ou au 1-855-DOGS CKC (1-855-364-7252). Vous pouvez aussi envoyer un courriel à information@ckc.ca.

Avancement

- Les chiens qui ont reçu un titre juste avant la date du concours seront admis à passer au niveau supérieur pourvu que la secrétaire du concours en soit avisée une semaine avant la date du concours.
- Les passages au niveau supérieur seront acceptés **le jour même** en avisant la secrétaire rapidement et en remplissant le formulaire fourni sur place.

À l'attention des participants de l'étranger

Veillez prendre note que les frais sont dus et payables en dollars canadiens. En raison des taux d'échange fluctuants, les chèques escomptés ne seront pas acceptés. Les chèques personnels sont acceptés, mais ils doivent être payables en devise canadienne. Tout chèque en monnaie américaine doit être fait au plein montant de l'inscription et la différence ne sera pas remboursée à l'exposant. Il ne faut pas indiquer sur les chèques « payable en monnaie canadienne » ou « au pair » car ils ne seront pas acceptés par les banques. Pour simplifier le processus, il est vivement conseillé d'acheter des traites bancaires ou des mandats en devise canadienne. Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Avis aux concurrents

- Le concours aura lieu à l'extérieur sur une surface gazonnée dans deux enceintes clôturées. Aucune disposition n'a été prise en cas de pluie ou de soleil. La compétition aura lieu, beau temps mauvais temps, et nous vous invitons à vous préparer en conséquence.
- La dimension de l'enceinte no 1 est 100' x 100', et l'enceinte no 2 de 100' x 140'.
- L'espace pour les tentes et cages est limité. Veuillez apporter vos chaises.
- SVP IMPORTANT, ramassez vos débris et les besoins de vos chiens. Rapportez chez vous tout équipement brisé (chaise, abri, tente, etc.)
- Les chiens doivent être tenus en laisse, sauf pendant leur parcours et dans la section désignée pour le réchauffement.
- Aucune nourriture ou autre récompense ne sera tolérée sur le parcours. Sur le parcours, le chien peut porter un collier à boucle, à relâche rapide ou aucun collier. Veuillez noter qu'aucune médaille ou décoration n'est permise sur le collier.
- Chaque compétiteur participe à l'événement à ses propres risques. Le formulaire de décharge de responsabilité du feuillet d'inscription doit être signé.
- Les obstacles d'agilité seront sélectionnés parmi ceux décrits dans le livre des règlements du CCC.
- Le comité se réserve le droit de refuser n'importe quelle inscription, conformément aux règlements du CCC.
- **Un chronomètre électronique sera utilisé pour toutes les classes, dans les deux enceintes**

Liste de réserve et remboursements

- Aucune inscription ne sera acceptée, changée, annulée, substituée après la date de fermeture, sauf en cas d'exception (voir plus bas).
- Si la limite des inscriptions est atteinte avant la date de fermeture, une **liste de réserve** sera produite. Les chiens sur cette liste pourront participer à la place des concurrents absents.
- Les propriétaires de chiens qui ne participeront pas pour une raison médicale prouvée seront remboursés (moins les frais d'administration de 10%).
- Il n'y aura aucun remboursement si un chien est absent la journée du concours, ou si le chien ou son manieur est renvoyé par le comité responsable du concours, quelle que soit la raison de ce renvoi, ou si la température est inclémente.
- Les femelles en chaleur ne sont pas acceptées. Si le certificat d'un vétérinaire certifiant que la femelle est tombée en chaleur dans la période de 10 jours précédant la date du concours est envoyé à la secrétaire avant la journée du concours, le propriétaire sera remboursé (moins les frais d'administration de 10%).
- Si un chien se blesse après son inscription et que le propriétaire envoie à la secrétaire du concours avant la journée du concours un certificat d'un vétérinaire attestant que le chien est blessé, le propriétaire sera remboursé (moins les frais d'administration de 10%).

Règlements et normes des concours d'agilité du CCC

Le club organisateur a le devoir et l'obligation de voir à ce qu'un juge, un membre de l'exécutif d'un club, un bénévole ou tout participant à l'événement tenu en vertu des présents règlements ne soit sujet à une indignité de quelque nature que ce soit. Le président du comité du concours d'agilité doit dans les plus brefs délais communiquer au CCC toute infraction à ce règlement. Sur réception d'un rapport qu'il y a eu infraction, le Comité de discipline aura le pouvoir d'agir de la façon qu'il jugera appropriée.

Conducteurs séniors ou handicapés : les conducteurs séniors (65 ans et plus) ou handicapés peuvent demander un temps de parcours ou un nombre de points modifié (Points et distance) – il vous suffit de cocher la case à côté de votre nom pour nous en informer.

Titres d'agilité

Standard

AG. N – Agilité Novice
AG.I. – Agilité Intermédiaire
AG.X. – Agilité par Excellence
AG.M.X. – Agilité Maître par Excellence

Sauteur avec slalom

AG.N.J. – Agilité Novice Sauteur
AG.I.J. – Agilité Intermédiaire Sauteur
AG.X.J. – Agilité par Excellence Sauteur
AG.M.X.J. – Agilité Maître par Excellence Sauteur

AG.M.CH. – Champion d'agilité, pour les chiens qui ont gagné les deux titres : AG.M.X et AG.M.X.J.

Points et Distance (PED)

NP – PED Novice
IP – PED Intermédiaire
XP – PED Excellence
MXP – PED – Maître par excellence

Steeplechase

AG.SC – Steeplechase, 10 pointages de qualifications.
AG.SC.X – Steeplechase par excellence, 25 pointages de qualifications.

Grand champion maître agilité, (G.Ag.M.CH)

Devront avoir obtenu :

- 50 pointages de qualifications en classe agilité standard maître par excellence
- 50 pointages de qualifications en classe sauteur avec slalom maître par excellence
- 25 pointages de qualifications en classe points et distance maître par excellence
- 25 pointages de qualifications en classe steeplechase

Titres des divisions Sélect et Vétéran

- Les titres pour les classes de la division sélect comprennent un « S » à la fin.
- Les titres pour les classes de la division vétéran comprennent un « V » à la fin.

Le CCC permet l'utilisation d'un numéro indiquant un titre de niveau Excellence ou Excellence Sélect ou Excellence Vétéran gagné une deuxième, troisième ou quatrième fois, p. ex. AG.M.X.2 et ainsi de suite.

Classes offertes

- **Agilité Novice** (Standard, Sauteur avec Slalom ou PED) : Tous les chiens doivent commencer à ce niveau
- **Agilité Intermédiaire** (Standard, Sauteur avec slalom ou PED) : Pour les chiens qui ont acquis le titre d'Agilité Novice, et les chiens qui ont acquis le titre d'Agilité Intermédiaire mais qui n'ont pas obtenu un pointage qualificatif vers le titre d'Agilité par Excellence.
- **Agilité par Excellence** (Standard, Sauteur avec slalom ou PED) : Pour les chiens qui ont acquis le titre d'Agilité Intermédiaire, mais qui n'ont pas obtenu le titre d'Agilité par Excellence.
- **Agilité Maître par Excellence** (Standard ou Sauteur avec slalom) : Pour les chiens qui ont acquis le titre d'Agilité par Excellence ou le titre d'Agilité Maître par Excellence.

Divisions

- Il y a trois divisions : régulière, sélect et vétérán. Le chien ne peut être inscrit qu'à une seule division à un concours.

Division sélect

- Le propriétaire peut choisir d'inscrire un chien à la division sélect plutôt qu'à la division régulière à n'importe quel concours. Le chien ne peut pas passer alternativement de la division sélect à la division régulière lors d'une série de concours.
- Le passage d'un chien à la division sélect est latéral, c'est-à-dire que le chien conserve les pointages de qualification obtenus en division régulière. Tous les règlements s'appliquant à la division régulière s'appliquent à la division sélect, sauf les temps de parcours standard (TPS) et les hauteurs de saut.
- Le TPS en division sélect est établi en ajoutant 10 % à celui des chiens en division régulière.
- Un chien en division sélect peut repasser en division régulière, mais les pointages de qualification obtenus en division sélect ne peuvent être transférés en division régulière. Le chien doit reprendre au niveau où il était en division régulière, ou débiter au niveau novice.

Division vétérán

- À la discrétion du conducteur, un chien de sept (7) ans ou plus peut être inscrit à la division vétérán. Une fois qu'un chien a été désigné vétérán et inscrit dans cette division, il ne peut plus être inscrit en division régulière ou sélect. Le chien conserve ses titres et pointages de qualification obtenus en vue d'un titre. La lettre V pour vétérán sera ajoutée à la suite de tous les nouveaux titres obtenus (par ex.: AG.M.X.V).
- Les chiens en division vétérán courent les mêmes parcours que les chiens en division régulière, mais peuvent sauter une ou deux hauteurs de saut plus bas qu'ils ne le feraient en division régulière. Le TPS est établi en ajoutant 20 % à celui des chiens de division régulière.

Hauteur de saut

Taille au garrot	Hauteur en régulier	Hauteur en sélect	Hauteur en vétérán
11 po (25,4 cm) et moins	8 po (20,3 cm)	4 po (10,16 cm)	4 po (10,16 cm)
Plus de 11 po et jusqu'à 14 po (35,6cm) inclusivement	12 po (30,5 cm)	8 po (20,3 cm)	4 po (10,16cm) ou 8 po (20,3 cm)
Plus de 14 po et jusqu'à 18 po (45,7 cm) inclusivement	16 po (40,6 cm)	12 po (30,5 cm)	8 po (20,3 cm) ou 12 po (30,5 cm)
Plus de 18 po et jusqu'à 22 po (55,9 cm) inclusivement	20 po (50,8 cm)	16 po (40,6 cm)	12 po (30,5 cm) ou 16 po (40,6 cm)
Plus de 22 po (55,9 cm)	24 po (61 cm)	20 po (50,8 cm)	16 po (40,6 cm) ou 20 po (50,8 cm)

Notes :

- La hauteur du pneu est inférieure de 4 pouces (une hauteur de saut plus basse) à celle des autres sauts, sauf pour les chiens sautant 4 pouces. Par exemple, si un chien saute 20 pouces, la hauteur du pneu sera ajustée à 16 pouces.
- Les conducteurs peuvent inscrire leur chien à une hauteur de saut supérieure dans toutes les classes de la division régulière.
- Les chiens des divisions sélect ou vétérán doivent être inscrits à une hauteur tel que spécifié dans le tableau ci-dessus (deux choix de hauteur pour les vétérans).
- Les chiens qui concourent à une hauteur inférieure à celle qui leur convient ne pourront pas obtenir un pointage de qualification. Les juges se réservent le droit de faire mesurer certains chiens.
- Les conducteurs sont responsables de toute erreur commise lors de l'inscription.

Rubans et rosettes

- Des rubans seront décernés pour les pointages de qualification de la 1^{re} à la 4^e position dans toutes les classes de toutes les divisions et pour chaque hauteur.
- Tous les chiens obtenant un pointage de qualification recevront un ruban de pointage de qualification.
- Une rosette sera décernée pour l'obtention d'un titre du CCC.

Familiarisation / saut de pratique

- Il n'y aura pas période de familiarisation. Deux sauts de pratique seront disponibles à proximité de l'enceinte.

Hébergement

Il n'y aura aucun emplacement de camping disponible sur le site du concours.

HÔTEL LE MIRAGE

365, boul. Sir Wilfrid-Laurier, Saint-Basile-le-Grand, Québec, J3N 1M2
Téléphone : 450-461-1571

CAMPING ALOUETTE

3449, chemin de l'Industrie, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Québec, J3G 0R9 (8km) Téléphone :
450-464-1661 <https://www.parkbridge.com/fr-ca/rv-cottages/camping-alouette>

DOMAINE ROUVILLE

1925, Chemin Rouville, St-Jean-Baptiste, Québec, J0L 2B0 (20km) Téléphone : 450-467-6867 ou
1-866-467-6867 <https://www.domainederouville.fr>

Aucun tarif n'a été négocié avec ces lieux d'hébergement.



Indications routières

De Montréal :

Prendre l'autoroute 20 en direction de Québec, prendre sortie 105 en direction de St-Basile-le-Grand/McMasterville, tourner à gauche sur Bernard-Pilon, tourner à droite sur chemin Trudeau (le chemin Trudeau devient la rue Principale)

De Québec :

Prendre l'autoroute 20 en direction de Montréal, prendre sortie 105 en direction de St-Basile-le-Grand/McMasterville, tourner à gauche sur Bernard-Pilon, tourner à droite sur chemin Trudeau (le chemin Trudeau devient la rue Principale).



Déroulement de la journée

Enregistrement : samedi et dimanche à partir de 7h15

Première épreuve : 8h00

Il n'y aura pas de période de familiarisation

Les deux enceintes seront utilisées en alternance

Samedi 6 juin	Francine Lalonde Enceinte 1		Samedi 6 juin	Kristen Locke (Carole Côté) Enceinte 2	
2620235858 (T1)	Sauts et Tunnels 1				
			2620235860 (T3)	Steeplechase	
2620235858 (T1)	JWW Ex/Maître1				
			2620235860 (T3)	PAD Novice 1	
2620235858 (T1)	JWW Inter 1				
			2620235860 (T3)	PAD Inter 1	
2620235858 (T1)	JWW Novice1				
			2620235860 (T3)	PAD Ex/Maître 1	
2620235859 (T2)	JWW Ex/Maître 2				
			2620235862 (T4)	Stand Novice 1	
2620235859 (T2)	JWW Inter 2				
			2620235862 (T4)	Stand Inter 1	
2620235859 (T2)	JWW Novice 2				
			2620235862 (T4)	Stand Ex/Maître 1	
Dimanche 7 juin	Kristen Locke (Carole Côté) Enceinte 1		Dimanche 7 juin	Francine Lalonde Enceinte 2	
2620235863 (T5)	Sauts et Tunnels 2				
			2620235865 (T7)	PAD Novice 2	
2620235863 (T5)	JWW Novice 3				
			2620235865 (T7)	PAD Inter 2	
2620235863 (T5)	JWW Inter 3				
			2620235865 (T7)	PAD Ex/Maître 2	
2620235863 (T5)	JWW Ex/Maître 3				
			2620235864 (T6)	Stand Novice 2	
2620235868 (T8)	Stand Novice 3				
			2620235864 (T6)	Stand Inter 2	
2620235868 (T8)	Stand Inter 3				
			2620235864 (T6)	Stand Ex/Maître 2	
2620235868 (T8)	Stand Ex/Maître 3				





**Formulaire d'inscription officiel du CCC
CLUB ÉDUCATION CANINE DE L'ESTRIE**



Ouverture: 21 avril 2026 / Fermeture: 27 mai 2026

Samedi le 6 juin 2026	Dimanche le 7 juin 2026
T1 – Sauts et tunnels T1 – Sauteur avec slalom T2 – Sauteur avec slalom T3– Steeplechase T3 - PAD T4 – Standard	T5 – Sauts et tunnels T5 – Sauteur avec slalom T6 – Standard T7 – PAD T8 – Standard

Veuillez cocher votre division : Régulier , Sélect , Vétéran

Hauteur des sauts : 4 *sélect*, 8 , 12 , 16 , 20 , 24

Standard: Novice Intermédiaire Expert Maître Expert
JWW : Novice Intermédiaire Expert Maître Expert
PED : Novice Intermédiaire Expert Maître Expert

Sauts et tunnels : un seul niveau
Steeplechase : un seul niveau

Frais d'inscription

4 classes par jour pour un même chien
8 classes pour un même chien
+ *Chien en attente de numéro d'enregistrement*

x 22 \$= _____ \$
82 \$ Rabais membre CAM: _____ courses x \$1.50 = \$ _____
160 \$
11.50 \$ **TOTAL :** _____ \$

Race :	Variété :	Sexe :
Nom enregistré du chien (CCC seulement) :		
Nom usuel du chien :		
Date de naissance (JJ/MM/AA) :	Lieu de naissance : Canada Autre pays	
Cochez une seule case et inscrivez le numéro ici :	No.d'enr. au CCC	No. ERN du CCC
No. de certification (divers) : Inscrit à la liste:	No. PEN du CCC	No. CCN
Éleveur(s) :		
Père de la portée :		
Mère de la portée :		
Propriétaire(s) enregistré(s) :	Membre du CCC? Oui # Non	
Nom du manieur :	Sénior/handicapé	
Adresse :	Ville, Province :	Code postal :
Téléphone :	Courriel :	
S.v.p. Veuillez joindre une copie de l'enregistrement du chien au CCC Propriétaire Ou Agent		

Je CERTIFIE être le propriétaire enregistré de ce chien ou l'agent autorisé par le propriétaire dont le nom paraît plus haut et j'accepte pleine responsabilité pour toutes les déclarations apparaissant sur le présent formulaire. Si cette inscription est acceptée, je promets de me conformer aux règlements du Club Canin Canadien et à tout autre paraissant sur le programme préliminaire.
Par la présente, je reconnais que le Club qui organise cet événement a le droit de refuser cette inscription pour des raisons que le comité organisateur juge suffisantes. En contrepartie de l'acceptation de cette inscription, de la tenue du concours et de l'occasion de participer au concours et de faire juger le chien, j'accepte par la présente de libérer le comité organisateur du concours, l'organisme qu'il représente, y compris ses membres et ses directeurs, les commanditaires du concours, les propriétaires des terrains ou des locaux utilisés pour le concours et leurs employés de toutes responsabilités et de toutes réclamations, quelles qu'elles soient, en cas de dommages, pertes ou blessures subis directement ou indirectement par toutes personnes ou choses par l'action de ce chien lorsqu'il est sur les terrains ou dans les locaux ou à proximité de leur entrée et j'assume personnellement toute responsabilité pour de telles réclamations. De plus, je libère, par la présente, toutes les parties susmentionnées de toutes réclamations pour la perte de ce chien découlant d'une fuite, d'un vol, d'une blessure, de son décès ou autre, que ces dommages découlent ou non de négligence, de l'action ou l'inaction de toute personne ou de toute autre cause. J'assume par la présente toutes responsabilités et j'accepte d'indemniser les parties susmentionnées et de ne pas les tenir responsables de toutes pertes et dépenses (y compris les honoraires d'un avocat) en raison de la responsabilité imposée par la loi aux parties susmentionnées en cas de dommage ou de blessures corporelles, y compris un décès, subis par toute personne, y compris moi-même, à la suite de ma participation à ce concours, que ces dommages, blessures ou décès découlent ou non de négligence, de l'action ou l'inaction de toute personne, des parties susmentionnées ou de leurs agents, ou toute autre cause.

SIGNATURE : _____ Date :

(du propriétaire ou de l'agent) Les enfants de moins de 18 ans doivent obtenir la signature d'un parent ou gardien.

